

CANADA
VILLE DE WARWICK
MRC D'ARTHABASKA
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Ville de Warwick tenue le 3 avril 2017, à 19 heures 30 à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick.

SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère,
Messieurs les conseillers,

Noëlla Comtois,
Stéphane Hamel,

Pascal Lambert,
Étienne Bergeron,

SONT ABSENTS :

Messieurs les conseillers,

Charles Martel,

Martin Vaudreuil,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

DÉPÔT ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour de la présente séance ordinaire a été transmis à chacun des conseillers municipaux de la Ville de Warwick par courriel du 31 mars 2017;

Séance tenante, l'ordre du jour est modifié par l'ajout de l'item suivant :

Affaire nouvelle :

- Autorisation/Achat de chaises à la Salle du Canton;

2017-04-88

Aucune autre affaire nouvelle n'étant ajoutée, sur une proposition du conseiller monsieur Étienne Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

Adoptée.

DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE MARS 2017 :

2017-04-89

Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017 soit adopté tel que rédigé et déposé.

Adoptée.

TRÉSORERIE :

2017-04-90

Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la liste des revenus du mois de mars 2017 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES ET PAYÉES SELON LE RÈGLEMENT NUMÉRO 097-2007 DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL :

2017-04-91

Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil municipal approuve la liste des dépenses autorisées et payées selon le Règlement numéro 097-2007 totalisant 64 783,79 \$ (dépôt direct des salaires) et 368 162,31 \$ pour le mois de mars 2017 pour le fonds d'administration général, telle que déposée et annexée à la présente.

Adoptée.

DÉPÔT/DIVERS DOCUMENTS :

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE L'URBANISME – MARS 2017 :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la directrice de l'urbanisme, madame Kelly Bouchard, au 31 mars 2017.

RAPPORT DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la responsable de la bibliothèque, madame Katia Houle, au 31 mars 2017.

DOSSIERS À TRAITER :

URBANISME :

DÉCISION/DÉROGATION MINEURE DE MADAME LINE DION :

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure numéro 2017/02 soumise par madame Line Dion concernant l'immeuble situé au 2, boulevard Laroche (lot 4 906 974 du cadastre du Québec);

CONSIDÉRANT QU'après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait être acceptée;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre tel qu'annoncé à l'avis publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière dans le journal *La Nouvelle Union de Victoriaville*, édition du 19 mars 2017;

2017-04-92

Après délibérations du conseil, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la demande de dérogation mineure numéro 2017/02 concernant la propriété de madame Line Dion soit acceptée afin de permettre la construction d'un garage détaché avec une porte de garage d'une hauteur de 3,2 mètres comparativement aux 2,5 mètres prescrits à l'article 7.8 b) du Règlement de zonage numéro 045-2003, le tout conformément à l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme lors de la séance d'études du 10 mars 2017.

Adoptée.

DÉCISION/DÉROGATION MINEURE DE PRO DÉVELOPPEMENT INC. :

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure numéro 2017/03 soumise par monsieur Daniel Turcotte, président de *Pro Développement inc.* concernant l'immeuble situé au 11, rue Louis-Payer (lot 5 878 689 du cadastre du Québec);

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

URBANISME : (SUITE)

DÉCISION/DÉROGATION MINEURE DE PRO DÉVELOPPEMENT INC. : (SUITE)

CONSIDÉRANT QU'après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait être acceptée;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre tel qu'annoncé à l'avis publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière dans le journal *La Nouvelle Union de Victoriaville*, édition du 19 mars 2017;

2017-04-93 Après délibérations du conseil, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la demande de dérogation mineure numéro 2017/03 concernant la propriété de *Pro Développement inc.* soit acceptée afin de permettre que la largeur de lot de la ligne avant soit de 14,47 mètres comparativement aux 18,2 mètres prescrits à l'article 4.15 du Règlement de lotissement numéro 046-2003, le tout conformément à l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme lors de la séance d'études du 10 mars 2017.

Adoptée.

ADOPTION/SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 228-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 045-2003 :

2017-04-94 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le second projet de règlement intitulé « Règlement numéro 228-2017 modifiant le Règlement de zonage numéro 045-2003 », soit adopté.

Adoptée.

ADOPTION/PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 230-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 045-2003 :

2017-04-95 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil adopte le premier projet de règlement de zonage numéro 230-2017 modifiant le Règlement de zonage numéro 045-2003;

QUE le présent projet de règlement numéro 230-2017 aura pour objet de modifier le Règlement de zonage afin :

- De modifier le plan de zonage en agrandissant la zone C-14 à même la zone I-11;
- D'extraire la zone I-11;
- D'ajouter de nouveaux usages dans la zone C-14;

QUE copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 1^{er} mai 2017, à 19 h, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Adoptée.

ADOPTION/PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 231-2017 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 044-2003 :

2017-04-96 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

URBANISME : (SUITE)

ADOPTION/PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 231-2017 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 044-2003 : (SUITE)

QUE ce conseil adopte le premier projet de règlement numéro 231-2017 modifiant le plan d'urbanisme numéro 044-2003;

QUE le présent projet de règlement numéro 231-2017 aura pour objet de modifier la carte d'affectations du sol numéro WARV-018-40-C01 feuillet 2 de 2 du plan d'urbanisme numéro 044-2003 afin :

- D'agrandir l'aire d'affectation commerciale « C » à même l'aire d'affectation industrielle « I »;
- D'extraire l'aire d'affectation industrielle « I », tel que montré à l'annexe 1 du projet de règlement.

QUE copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 1^{er} mai 2017, à 19 h, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Adoptée.

MRC D'ARTHABASKA/DEMANDE D'ENTRETIEN DE LA BRANCHE 121 DU COURS D'EAU DES ROSIERS :

CONSIDÉRANT la demande d'intervention faite par un citoyen de la municipalité de Saint-Élizabéth-de-Warwick, afin de procéder à l'entretien de la branche 121 du cours d'eau des Rosiers;

CONSIDÉRANT l'analyse de la demande faite par monsieur Pascal Grégoire, technicien en cours d'eau et la personne désignée par la *MRC d'Arthabaska* suite à sa visite sur le terrain;

CONSIDÉRANT la problématique d'accumulation de sédiments dans le cours d'eau et l'invasion du roseau commun qui empêche le drainage des terres en culture adjacentes;

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer les travaux d'entretien dans la branche 121 du cours d'eau des Rosiers sur le territoire de la Ville de Warwick;

CONSIDÉRANT la localisation des travaux sur le lot numéro 4 905 132 du Cadastre du Québec sur une distance d'environ 355 mètres;

2017-04-97 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE les membres du conseil de la Ville de Warwick appuient la demande d'intervention faite par monsieur Pascal Grégoire, technicien en cours d'eau à la *MRC d'Arthabaska* et transmettent la présente demande à la *MRC d'Arthabaska* afin d'entreprendre les travaux d'entretien qui consistent à retirer les sédiments du cours d'eau;

QUE l'intégralité des frais liés aux travaux soit répartie entre les propriétaires bordant le cours d'eau (au mètre linéaire).

Adoptée.

SARP/OFFRE DE SERVICES POUR LE PROGRAMME DE REVITALISATION WARWICK :

2017-04-98 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

URBANISME : (SUITE)

SARP/OFFRE DE SERVICES POUR LE PROGRAMME DE REVITALISATION WARWICK : (SUITE)

QUE ce conseil mandate la firme *SARP (Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale)* d'Alma pour la réalisation des esquisses dans le cadre du programme de rénovation de la Ville de Warwick;

QUE ce conseil autorise le paiement des esquisses à *SARP* au montant de 768 \$ taxes incluses chacune pour le milieu résidentiel et de 1 229 \$ taxes incluses chacune pour le milieu commercial, le tout selon les demandes d'aide financière présélectionnées par le comité de sélection.

Adoptée.

MONTY SYLVESTRE CONSEILLERS JURIDIQUES INC./AVIS JURIDIQUE POUR LES DROITS ACQUIS DU 79, ROUTE 116 EST :

2017-04-99 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil mandate la firme *Monty Sylvestre conseillers juridiques inc.* pour préparer un avis juridique concernant les droits acquis de l'immeuble situé au 79, route 116 Est.

Adoptée.

ADMINISTRATION ET GREFFE :

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE VICTORIAVILLE-WARWICK/APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 :

2017-04-100 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick approuve les prévisions budgétaires 2017 de l'*Office municipal d'habitation de Victoriaville-Warwick* démontrant des revenus de 219 218 \$, des dépenses de 380 346 \$ et un déficit de 161 128 \$;

QUE ce conseil autorise un paiement de 16 113 \$ à l'*Office municipal d'habitation de Victoriaville-Warwick*, représentant une implication financière de 10 % du déficit de la part de la Ville de Warwick.

Adoptée.

ROULI-BUS INC./NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

2017-04-101 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la conseillère, madame Noëlla Comtois soit mandatée pour représenter la Ville de Warwick au sein du conseil d'administration de *Rouli-Bus inc.*, et ce, jusqu'à l'élection générale du 5 novembre 2017.

Adoptée.

MANDAT ARPENTEUR-GÉOMÈTRE/LOTISSEMENT DES TERRAINS DANS LE SECTEUR LOUIS-PAYER :

2017-04-102 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

MANDAT ARPENTEUR-GÉOMÈTRE/LOTISSEMENT DES TERRAINS DANS LE SECTEUR LOUIS-PAYER : (SUITE)

QUE ce conseil mandate monsieur Carl Lefebvre, arpenteur-géomètre pour effectuer le lotissement et la description technique des terrains appartenant à la Ville de Warwick dans le secteur Louis-Payer.

Adoptée.

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU :

AUTORISATION/EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS POUR LA SAISON ESTIVALE 2017 :

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 73.2 de la Loi sur les cités et villes, le conseil peut, aux conditions qu'il détermine, déléguer à tout fonctionnaire ou employé de la municipalité qui n'est pas un salarié au sens du Code du travail, le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un tel salarié et, par conséquent, le pouvoir d'autoriser une dépense à cette fin;

CONSIDÉRANT QU'une liste des personnes engagées doit être déposée lors d'une séance du conseil qui suit leur engagement;

2017-04-103 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le directeur des travaux publics, monsieur François Martel, soit autorisé à embaucher quatre (4) étudiants au service des travaux publics pour la période estivale 2017;

QUE le taux horaire sera de 11,75 \$ pour une première année de services, de 12,75 \$ pour une deuxième année de services et de 13,75 \$ pour les années subséquentes et les conditions de travail seront établies conformément à la convention collective de travail des employés municipaux CSN de la Ville de Warwick.

Adoptée.

DÉCISION/SOUMISSION BALAYAGE DE RUES :

2017-04-104 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte d'octroyer le contrat aux *Entreprises Myrroy inc.* de Saint-Hyacinthe relativement au balayage des rues pour l'année 2017 et en autorise le paiement au montant de 11 945 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

DÉCISION/SOUMISSIONS POUR LE TAUX HORAIRE DE LA MACHINERIE LOURDE 2017-2018, 2018-2019 ET 2019-2020 :

CONSIDÉRANT QUE les soumissions concernant le taux horaire de la machinerie lourde 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 ont été ouvertes par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, le 30 mars 2017 à 14 heures à l'hôtel de ville en présence d'au moins deux (2) témoins;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu trois (3) soumissions pour les taux horaires de machinerie lourde, soit les suivantes : *La Sablière de Warwick Itée*, *Jean-Noël Francoeur inc.* et *Excavation Marc Lemay inc.*;

CONSIDÉRANT QUE la Ville s'est basée sur le répertoire des taux de location de machinerie lourde en vigueur le 1^{er} avril 2017 afin d'établir un pourcentage pour déterminer la plus basse soumission, et ce, pour les trois (3) années;

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)

DÉCISION/SOUMISSIONS POUR LE TAUX HORAIRES DE LA MACHINERIE LOURDE 2017-2018, 2018-2019 ET 2019-2020 : (SUITE)

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur choisi devra être prêt à débiter les travaux dès qu'il en aura reçu l'autorisation officielle de la Ville, sinon, l'entrepreneur qui sera le deuxième soumissionnaire devra exécuter les travaux;

2017-04-105 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la priorité des soumissions sera la suivante :

Du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 :

Bouteur

1. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar D-3G LGP) 88,00 \$/hr..... 87,2 %
2. Excavation Marc Lemay inc. (John Deere 450H) 90,00 \$/hr..... 91,0 %
3. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar D-5K) 108,00 \$/hr..... 96,4 %
4. La Sablière de Warwick Itée (Caterpillar D7H) 170,00 \$/hr..... 102,1 %

Chargeuse sur roues

1. Jean-Noël Francoeur inc. (Komatsu WA-380) 120,00 \$/hr..... 85,3 %
2. La Sablière de Warwick Itée (Volvo L-120E) 130,00 \$/hr..... 93,0 %
3. La Sablière de Warwick Itée (Caterpillar 299C) 90,00 \$/hr..... 97,3 %

Niveleuse

1. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar 140M) 120,00 \$/hr..... 87,2 %
2. La Sablière de Warwick Itée (Volvo G-730) 130,00 \$/hr..... 95,5 %

Pelle

1. La Sablière de Warwick Itée (Link Belt LX210X3) 109,00 \$/hr..... 83,4 %
1. La Sablière de Warwick Itée (Link Belt 210X-2) 109,00 \$/hr..... 83,4 %
2. Jean-Noël Francoeur inc. (Komatsu PC-210LC) 110,00 \$/hr..... 84,2 %
3. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar 320DL LS) 110,00 \$/hr..... 84,9 %
4. Jean-Noël Francoeur inc. (Zaxis 160LC) 108,00 \$/hr..... 92,5 %
5. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar 330C) 150,00 \$/hr..... 94,7 %
6. La Sablière de Warwick Itée (Link Belt 290X-2) 145,00 \$/hr..... 94,9 %
7. La Sablière de Warwick Itée (Link Belt 460LX) 185,00 \$/hr..... 95,0 %
8. Excavation Marc Lemay inc. (Link Belt 160X2) 115,00 \$/hr..... 98,5 %
9. Jean-Noël Francoeur inc. (Mini-pelle Kubota KX121) 90,00 \$/hr..... 107,9 %

Planeuse pour asphalte

1. La Sablière de Warwick Itée (Caterpillar 299C) 190,00 \$/hr..... 206,0 %

Rétrocaveuse

1. Jean-Noël Francoeur inc. (Case 580 SNWT) 89,00 \$/hr..... 87,2 %

Rouleau compresseur

1. Jean-Noël Francoeur inc. (Dynapac CA-15D) 88,00 \$/hr..... 88,8 %
2. La Sablière de Warwick Itée (Ingersoll-Rand SD-100DTF) 110,00 \$/hr..... 90,5 %
3. La Sablière de Warwick Itée (Bomag BW-145DH-3) 85,00 \$/hr..... 96,1 %

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)

DÉCISION/SOUMISSIONS POUR LE TAUX HORAIRES DE LA MACHINERIE LOURDE 2017-2018, 2018-2019 ET 2019-2020 : (SUITE)

Du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 :

Bouteur

1. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar D-3G LGP)	88,00 \$ /hr.....	87,2 %
2. Excavation Marc Lemay inc. (John Deere 450H)	90,00 \$ /hr.....	91,0 %
3. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar D-5K)	108,00 \$ /hr.....	96,4 %
4. La Sablière de Warwick Itée (Caterpillar D7H).....	185,00 \$ /hr.....	111,0 %

Chargeuse sur roues

1. Jean-Noël Francoeur inc. (Komatsu WA-380)	120,00 \$/hr.....	85,3 %
2. La Sablière de Warwick Itée (Volvo L-120E).....	135,00 \$/hr.....	96,5 %
3. La Sablière de Warwick Itée (Caterpillar 299C)	90,00 \$/hr.....	97,3 %

Niveleuse

1. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar 140M)	120,00 \$/hr.....	87,2 %
2. La Sablière de Warwick Itée (Volvo G-730)	132,00 \$/hr.....	97,0 %

Pelle

1. La Sablière de Warwick Itée (Link Belt 210X-2)	109,00 \$/hr.....	83,4 %
2. La Sablière de Warwick Itée (Link Belt LX210X3)	110,00 \$/hr.....	84,2 %
2. Jean-Noël Francoeur inc. (Komatsu PC-210LC).....	110,00 \$/hr.....	84,2 %
3. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar 320DL LS)	110,00 \$/hr.....	84,9 %
4. Jean-Noël Francoeur inc. (Zaxis 160LC)	108,00 \$/hr.....	92,5 %
5. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar 330C).....	150,00 \$/hr.....	94,7 %
6. La Sablière de Warwick Itée (Link Belt 290X-2)	145,00 \$/hr.....	94,9 %
7. La Sablière de Warwick Itée (Link Belt 460LX)	185,00 \$/hr.....	95,0 %
8. Excavation Marc Lemay inc. (Link Belt 160X2).....	115,00 \$/hr.....	98,5 %
9. Jean-Noël Francoeur inc. (Mini-pelle Kubota KX121)	90,00 \$/hr.....	107,9 %

Planeuse pour asphalte

1. La Sablière de Warwick Itée (Caterpillar 299C)	190,00 \$/hr.....	206,0 %
---	-------------------	---------

Rétrocaveuse

1. Jean-Noël Francoeur inc. (Case 580 SNWT).....	89,00 \$/hr.....	87,2 %
--	------------------	--------

Rouleau compresseur

1. Jean-Noël Francoeur inc. (Dynapac CA-15D).....	88,00 \$/hr.....	88,8 %
2. La Sablière de Warwick Itée (Ingersoll-Rand SD-100DTF).....	110,00 \$/hr.....	90,5 %
3. La Sablière de Warwick Itée (Bomag BW-145DH-3).....	85,00 \$/hr.....	96,1 %

Du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 :

Bouteur

1. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar D-3G LGP)	88,00 \$ /hr.....	87,2 %
2. Excavation Marc Lemay inc. (John Deere 450H)	95,00 \$ /hr.....	96,0 %
3. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar D-5K)	108,00 \$ /hr.....	96,4 %
4. La Sablière de Warwick Itée (Caterpillar D7H).....	195,00 \$ /hr.....	117,1 %

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)

DÉCISION/SOUMISSIONS POUR LE TAUX HORAIRES DE LA MACHINERIE LOURDE 2017-2018, 2018-2019 ET 2019-2020 : (SUITE)

Chargeuse sur roues

1. Jean-Noël Francoeur inc. (Komatsu WA-380)	120,00 \$/hr.....	85,3 %
2. La Sablière de Warwick ltée (Caterpillar 299C)	90,00 \$/hr.....	97,3 %
3. La Sablière de Warwick ltée (Volvo L-120E).....	138,00 \$/hr.....	98,7 %

Niveleuse

1. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar 140M)	120,00 \$/hr.....	87,2 %
2. La Sablière de Warwick ltée (Volvo G-730)	136,00 \$/hr.....	99,9 %

Pelle

1. La Sablière de Warwick ltée (Link Belt 210X-2)	109,00 \$/hr.....	83,4 %
2. Jean-Noël Francoeur inc. (Komatsu PC-210LC).....	110,00 \$/hr.....	84,2 %
3. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar 320DL LS)	110,00 \$/hr.....	84,9 %
4. La Sablière de Warwick ltée (Link Belt LX210X3)	111,00 \$/hr.....	85,0 %
5. Jean-Noël Francoeur inc. (Zaxis 160LC)	108,00 \$/hr.....	92,5 %
6. Jean-Noël Francoeur inc. (Caterpillar 330C).....	150,00 \$/hr.....	94,7 %
7. La Sablière de Warwick ltée (Link Belt 290X-2)	145,00 \$/hr.....	94,9 %
8. La Sablière de Warwick ltée (Link Belt 460LX)	185,00 \$/hr.....	95,0 %
9. Excavation Marc Lemay inc. (Link Belt 160X2).....	120,00 \$/hr....	102,8 %
10. Jean-Noël Francoeur inc. (Mini-pelle Kubota KX121).....	90,00 \$/hr.....	107,9 %

Planeuse pour asphalte

1. La Sablière de Warwick ltée (Caterpillar 299C)	190,00 \$/hr.....	206,0 %
---	-------------------	---------

Rétrocaveuse

1. Jean-Noël Francoeur inc. (Case 580 SNWT).....	89,00 \$/hr.....	87,2 %
--	------------------	--------

Rouleau compresseur

1. Jean-Noël Francoeur inc. (Dynapac CA-15D).....	88,00 \$/hr.....	88,8 %
2. La Sablière de Warwick ltée (Ingersoll-Rand SD-100DTF).110,00 \$/hr.....		90,5 %
3. La Sablière de Warwick ltée (Bomag BW-145DH-3).....	85,00 \$/hr.....	96,1 %

Adoptée.

DÉCISION/SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE DE GRAVIER, DE PIERRE ET DE TERRE 2017, 2018 ET 2019 :

CONSIDÉRANT QUE les soumissions concernant la fourniture de gravier, de pierre et de terre ont été ouvertes par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, le 30 mars 2017 à 14 heures à l'hôtel de ville en présence d'au moins deux (2) témoins;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu deux (2) soumissions pour la fourniture de gravier, de pierre et de terre, soit celles de *La Sablière de Warwick ltée* et de *Jean-Noël Francoeur inc.*;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions de *La Sablière de Warwick ltée* et de *Jean-Noël Francoeur inc.* sont conformes au devis 2017-03;

2017-04-106

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)

DÉCISION/SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE DE GRAVIER, DE PIERRE ET DE TERRE 2017, 2018 ET 2019 : (SUITE)

QUE *La Sablière de Warwick Itée* soit mandatée pour couvrir certains besoins de la Ville de Warwick en fourniture de gravier, de pierre et de terre pour l'année 2017, selon les prix suivants (taxes non incluses) :

- Ciment 0 – ¾..... 12,50 \$/T.M.
- Gravier 20-0 14,75 \$/T.M.
- Pierre 5-0 16,45 \$/T.M.
- Pierre 20-0 16,50 \$/T.M.
- Pierre 56-0 17,15 \$/T.M.
- Pierre MG20-B 17,15 \$/T.M.
- Pierre nette 12.5 mm-25 mm..... 20,15 \$/T.M.
- Récupération d'asphalte..... 0,00 \$/T.M.
- Sable..... 6,80 \$/T.M.
- Terre brune 12,00 \$/T.M.

QUE *Jean-Noël Francoeur inc.* soit mandatée pour couvrir certains besoins de la Ville de Warwick en fourniture de gravier, de pierre et de terre pour l'année 2017 selon les prix suivants (taxes non incluses) :

- Ciment 0 – 56..... 14,50 \$/T.M.
- Gravier 100-0 14,00 \$/T.M.
- Terre brune 12,00 \$/T.M.

QUE *La Sablière de Warwick Itée* soit mandatée pour couvrir certains besoins de la Ville de Warwick en fourniture de gravier, de pierre et de terre pour l'année 2018, selon les prix suivants (taxes non incluses) :

- Ciment 0 – ¾..... 12,50 \$/T.M.
- Gravier 20-0 15,00 \$/T.M.
- Pierre 5-0 16,70 \$/T.M.
- Pierre 20-0 16,75 \$/T.M.
- Pierre 56-0 17,40 \$/T.M.
- Pierre MG20-B 17,40 \$/T.M.
- Pierre nette 12.5 mm-25 mm..... 20,40 \$/T.M.
- Récupération d'asphalte..... 0,00 \$/T.M.
- Sable..... 6,80 \$/T.M.
- Terre brune 12,00 \$/T.M.

QUE *Jean-Noël Francoeur inc.* soit mandatée pour couvrir certains besoins de la Ville de Warwick en fourniture de gravier, de pierre et de terre pour l'année 2018 selon les prix suivants (taxes non incluses) :

- Ciment 0 – 56..... 14,75 \$/T.M.
- Gravier 100-0 14,25 \$/T.M.

QUE *La Sablière de Warwick Itée* soit mandatée pour couvrir certains besoins de la Ville de Warwick en fourniture de gravier, de pierre et de terre pour l'année 2019, selon les prix suivants (taxes non incluses) :

- Ciment 0 – ¾..... 12,50 \$/T.M.
- Gravier 20-0 15,25 \$/T.M.
- Pierre 5-0 16,95 \$/T.M.
- Pierre 20-0 17,00 \$/T.M.
- Pierre 56-0 17,65 \$/T.M.
- Pierre MG20-B 17,65 \$/T.M.
- Pierre nette 12.5 mm-25 mm..... 20,65 \$/T.M.
- Récupération d'asphalte..... 0,00 \$/T.M.
- Sable..... 6,80 \$/T.M.
- Terre brune 12,00 \$/T.M.

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)

DÉCISION/SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE DE GRAVIER, DE PIERRE ET DE TERRE 2017, 2018 ET 2019 : (SUITE)

QUE *Jean-Noël Francoeur inc.* soit mandatée pour couvrir certains besoins de la Ville de Warwick en fourniture de gravier, de pierre et de terre pour l'année 2019 selon les prix suivants (taxes non incluses) :

- Ciment 0 – 56..... 15,00 \$/T.M.
- Gravier 100-0 14,50 \$/T.M.

Adoptée.

DÉCISION/SOUMISSIONS TONTE DE GAZON 2017, 2018 ET 2019 :

CONSIDÉRANT QUE les soumissions concernant la tonte de gazon ont été ouvertes par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, le 27 mars 2017 à 14 heures à l'hôtel de ville en présence d'au moins deux (2) témoins;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu deux (2) soumissions pour la tonte de gazon sur tout son territoire, soit les suivantes :

	Prix à la tonte (taxes exclues)			
	2017	2018	2019	Total
Les Entreprises Claude Dufresne inc. de Trois-Rivières	1 839,54 \$	1 839,54 \$	1 839,54 \$	5 518,62 \$
Paysagiste Solarco inc. de Laval	2 373,24 \$	2 373,24 \$	2 373,24 \$	7 119,72 \$

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire conforme au devis 2017-02 est *Les Entreprises Claude Dufresne inc.*,

2017-04-107 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick octroie le contrat de tonte de gazon aux *Entreprises Claude Dufresne inc.* de Trois-Rivières pour une période de trois (3) ans, soit les années 2017, 2018 et 2019 et pour environ vingt-quatre (24) tontes par année, le tout selon les prix mentionnés ci-dessus.

Adoptée.

ENGLOBE CORP./OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS ÉTUDE GÉOTECHNIQUE TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS ET D'INFRASTRUCTURES D'UNE PARTIE DE LA RUE SAINT-LOUIS (CÔTÉ EST) :

2017-04-108 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte et autorise le paiement de l'offre de services présentée et préparée par monsieur Olivier Arsenault, ingénieur et chargé de projet géotechnique chez *Englobe Corp.* de Victoriaville en date du 21 mars 2017, consistant à réaliser des forages dans le cadre des travaux d'eau potable, d'égouts et de voirie sur une longueur d'environ 1 500 mètres sur la partie est de la rue Saint-Louis, le tout au montant de 14 775 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

LOISIRS ET CULTURE :

EMBAUCHE/ENTRETIEN DES TERRAINS SPORTIFS :

2017-04-109 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit autorisée à embaucher monsieur Gabriel Beaudoin-Pomerleau de Warwick pour effectuer l'entretien des terrains sportifs et des parcs municipaux pour la saison estivale 2017, soit de mai à septembre;

QUE le travail sera effectué sur une base contractuelle au montant forfaitaire de 4 000 \$, payable en quatre (4) versements égaux le 15 de chaque mois à partir du 15 juin 2017.

Adoptée.

ADOPTION/POLITIQUES DE FONCTIONNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE P.-RODOLPHE-BARIL :

CONSIDÉRANT les nouveaux critères de bonification du programme Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2017-2018;

CONSIDÉRANT QUE le principal objectif des présentes politiques est de définir les modes de fonctionnement et de développement des collections de la bibliothèque; dont l'inscription, le prêt de documents, les heures d'ouverture, le service Internet, l'animation, l'espace Biblio-Jeux, l'acquisition des livres, l'élagage des documents et les procédures pour les livres en retard et de plus, favoriser l'accès et la participation des citoyennes et des citoyens à la vie culturelle et susciter le développement du secteur des communications;

2017-04-110 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick adopte des politiques ayant pour but de définir le fonctionnement et le développement des collections de la bibliothèque P.-Rodolphe-Baril qui se veut un ensemble de principes à respecter pour l'opération de ce service, telles qu'annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée.

MADAME MARIE-PIERRE LAROCHE/DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE DES VOISINS DANS LE SECTEUR ALICE-BÉLIVEAU :

CONSIDÉRANT QUE dans sa lettre du 22 mars 2017, madame Marie-Pierre Laroche domiciliée au 14, rue Alice-Béliveau demande au nom des résidents de la rue Alice-Béliveau, la permission de restreindre l'accès à la rue de 13 heures à minuit le 12 août prochain pour assurer la sécurité des lieux lors de la fête des voisins et d'installer un chapiteau dans la rue pour cet événement ainsi qu'une participation financière pour la location de jeux et l'animation pour les enfants;

2017-04-111 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise la fermeture partielle de la rue Alice-Béliveau et l'installation d'un chapiteau pour la fête des voisins qui se tiendra samedi le 12 août 2017 de 13 heures à minuit, et ce, conformément aux règles de sécurité soumises par le directeur du service incendie, monsieur Mathieu Grenier;

QUE la Ville accepte de fournir le chapiteau et les barrières amovibles pour détourner la circulation.

Adoptée.

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

LOISIRS ET CULTURE : (SUITE)

**MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE/
PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU
PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS – MUNICIPALITÉ
AMIE DES AÎNÉS (MADA) :**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick a pris connaissance du Guide sur le programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière et recevoir le versement de cette aide financière;

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite présenter une demande d'aide financière pour l'installation d'éclairage sur la piste cyclable;

2017-04-112 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise la présentation d'un projet dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (MADA), soit l'installation de lumières sur la piste cyclable entre les rues Saint-Louis et Gauthier, et s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

Adoptée.

CORRESPONDANCE :

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SPORTS CYCLISTES/DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE - TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU LE MERCREDI 5 JUILLET PROCHAIN :

CONSIDÉRANT QUE la *Fédération québécoise des sports cyclistes* organise le Tour CIBC Charles-Bruneau et sollicite la collaboration de la Ville de Warwick pour leur permettre de passer à Warwick le 5 juillet 2017;

2017-04-113 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la *Fédération québécoise des sports cyclistes* dans le cadre du Tour CIBC Charles-Bruneau soit autorisée à traverser Warwick le 5 juillet 2017, le tout conformément à la demande du 6 mars 2017 présentée par madame Laure Hennebique, chargée de projets de *Cyclisme pour tous*.

Adoptée.

ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC/AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA COTISATION D'URBANISTE-STAGIAIRE POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018 :

2017-04-114 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte d'assumer les frais d'adhésion annuelle pour 2017-2018 de la directrice de l'urbanisme, madame Kelly Bouchard à l'Ordre des urbanistes du Québec et en autorise le paiement au montant de 335,03 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

CORRESPONDANCE : (SUITE)

ASSOCIATION MARIE REINE/SOLLICITATION D'UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LEUR LEVÉE DE FONDS ANNUELLE DU 9 AVRIL PROCHAIN :

2017-04-115 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise le paiement d'un montant de 50 \$ à l'Association Marie Reine de Warwick pour leur levée de fonds annuelle.

Adoptée.

ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC/INSCRIPTION AU CONGRÈS 2017 :

2017-04-116 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le directeur du service de protection contre les incendies, monsieur Mathieu Grenier, soit autorisé à participer au congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec du 20 au 23 mai 2017 à Québec;

QUE la Ville autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 425 \$ plus les taxes applicables et le remboursement des frais de repas et d'hébergement pour un montant n'excédant pas 1 100 \$ plus les taxes applicables et les déplacements selon la réglementation en vigueur.

Adoptée.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS/INSCRIPTION À LA FORMATION « RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS » :

2017-04-117 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseiller, monsieur Étienne Bergeron soit autorisé à participer à la formation offerte par la *Fédération québécoise des municipalités (FQM)*, soit « Rôles et responsabilités des élus » le 29 avril prochain à Québec;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription à la *FQM* au montant de 385 \$ plus les taxes applicables et les frais de déplacements selon la réglementation en vigueur.

Adoptée.

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS À L'OUTILLAGE MUNICIPAL/INVITATION À LA RENCONTRE ANNUELLE :

2017-04-118 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le directeur des travaux publics, monsieur François Martel soit autorisé à participer à la rencontre annuelle offerte par l'Association des Professionnels de l'Outillage Municipal les 15, 16 et 17 juin 2017 à l'Estérel;

QUE la Ville autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 250 \$ taxes incluses et le remboursement des frais d'hébergement et de repas pour un montant n'excédant pas 850 \$ plus les taxes applicables et les déplacements selon la réglementation en vigueur.

Adoptée.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC/ACTIVITÉS DE FORMATION :

2017-04-119 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

CORRESPONDANCE : (SUITE)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC/ACTIVITÉS DE FORMATION : (SUITE)

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux et la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, madame Jacqueline Vallée soient autorisées à participer à la formation pour les présidents d'élection d'expérience les 7 et 8 juin prochains à Québec;

QUE ce conseil autorise le remboursement des frais d'hébergement et de repas pour un montant n'excédant pas 700 \$ plus les taxes applicables et les déplacements selon la réglementation en vigueur.

Adoptée.

PARC LINÉAIRE DES BOIS-FRANCS/AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LA PUBLICITÉ DANS LA CARTE VÉLO DU PARC LINÉAIRE DES BOIS-FRANCS POUR LA SAISON 2017 :

2017-04-120 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte de réserver un espace publicitaire dans le guide des services cyclistes du *Parc linéaire des Bois-Francs* pour la saison 2017 et en autorise le paiement au montant de 490 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE/RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION POUR 2017-2018 :

2017-04-121 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise le paiement du renouvellement de la cotisation annuelle au *Carrefour action municipale et famille* pour l'année 2017-2018 au montant de 37,50 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

CARREFOUR D'ENTRAIDE BÉNÉVOLE DES BOIS-FRANCS/PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE DU 23 AU 29 AVRIL 2017 :

CONSIDÉRANT QUE la générosité, l'énergie et les compétences des bénévoles continuent d'être l'une des plus belles ressources naturelles ainsi qu'une force essentielle à nos communautés;

CONSIDÉRANT QUE pour bâtir une société juste et équitable pour tous et pour toutes, nous devons travailler ensemble, dans le respect et la coopération;

CONSIDÉRANT QUE les bénévoles et les groupes bénévoles et communautaires sont de plus en plus considérés comme des partenaires importants quand il s'agit de bâtir des communautés fortes, dynamiques et épanouies;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick serait privée de nombreux services et activités sans l'appui et la contribution des bénévoles;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens et citoyennes de notre ville bénéficient du bénévolat;

CONSIDÉRANT QU'il est de mise pour tous les citoyens et les citoyennes de montrer leur reconnaissance à toutes ces personnes bénévoles qui contribuent à l'épanouissement et à la vitalité de notre ville;

2017-04-122 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

CORRESPONDANCE : (SUITE)

CARREFOUR D'ENTRAIDE BÉNÉVOLE DES BOIS-FRANCS/PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE DU 23 AU 29 AVRIL 2017 : (SUITE)

QUE le conseil municipal de la Ville de Warwick proclame par la présente, la semaine du 23 au 29 avril « Semaine de l'action bénévole » dans sa ville en 2017;

QUE ce conseil invite tous les citoyens et citoyennes à nous aider afin de maintenir et renouveler l'esprit de bénévolat de notre ville en s'engageant à répondre aux besoins communautaires par des gestes de bénévolat.

Adoptée.

ASSOCIATION DES TRAVAUX PUBLICS D'AMÉRIQUE/INSCRIPTION AU COLLOQUE ANNUEL 2017 :

2017-04-123 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le directeur des travaux publics, monsieur François Martel soit autorisé à participer au colloque offert par l'Association des travaux publics d'Amérique du 5 au 8 septembre 2017 à Rimouski;

QUE la Ville autorise le paiement des frais d'inscription au colloque au montant de 748 \$ plus les taxes applicables et le remboursement des frais d'hébergement et de repas au montant de 500 \$ plus les taxes applicables et les frais de déplacements selon la réglementation en vigueur.

Adoptée.

ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE :

2017-04-124 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la correspondance du mois de mars 2017 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 227-2017 IMPOSANT UN TARIF DE COMPENSATION POUR COUVRIR LES DÉPENSES RELIÉES AUX TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LA BRANCHE 15 DU RUISSEAU NOIR EN LA VILLE DE WARWICK :

2017-04-125 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron, appuyé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 227-2017 imposant un tarif de compensation pour couvrir les dépenses reliées aux travaux effectués sur la branche 15 du Ruisseau Noir en la Ville de Warwick.

Adoptée.

ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 228-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 045-2003 :

2017-04-126 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel, appuyé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 228-2017 modifiant le Règlement de zonage numéro 045-2003.

Adoptée.

AVIS DE MOTION/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 229-2017 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE AUX FINS DES TRAVAUX D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE SUR UNE PARTIE DE LA RUE SAINT-LOUIS (VERS L'EST) :

2017-04-127 Je, soussigné, monsieur Étienne Bergeron, conseiller, donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, sera présenté un règlement décrétant un emprunt et une dépense aux fins des travaux d'eau potable, d'égouts et de voirie sur une partie de la rue Saint-Louis (vers l'est).

Une demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion. Une copie du projet sera remise aux membres du conseil de la Ville de Warwick au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle ce règlement doit être adopté.

Étienne Bergeron

AVIS DE MOTION/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 230-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 045-2003 :

2017-04-128 Je, soussigné, monsieur Stéphane Hamel, conseiller, donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, sera présenté un règlement pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le Règlement de zonage numéro 045-2003 afin :

- De modifier le plan de zonage en agrandissant la zone C-14 à même la zone I-11;
- D'extraire la zone I-11;
- D'ajouter de nouveaux usages dans la zone C-14.

Une demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion. Une copie du projet sera remise aux membres du conseil de la Ville de Warwick au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle ce règlement doit être adopté.

Stéphane Hamel

AVIS DE MOTION/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 231-2017 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 044-2003 :

2017-04-129 Je, soussigné, monsieur Pascal Lambert, conseiller, donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, sera présenté un règlement pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier la carte d'affectations du sol numéro WARV-018-40-C01 feuillet 2 de 2 du plan d'urbanisme numéro 044-2003 afin :

- D'agrandir l'aire d'affectation commerciale « C » à même l'aire d'affectation industrielle « I »
- D'extraire l'aire d'affectation industrielle « I », tel que montré à l'annexe 1 du projet de règlement.

AVIS DE MOTION/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 231-2017 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 044-2003 : (SUITE)

Une demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion. Une copie du projet sera remise aux membres du conseil de la Ville de Warwick au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle ce règlement doit être adopté.

Pascal Lambert

AFFAIRE NOUVELLE :

AUTORISATION/ACHAT DE CHAISES À LA SALLE DU CANTON :

2017-04-130 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise l'achat et le paiement de deux cent cinquante (250) chaises en tissus chez *CTI-Chaises & Tables Internationales* de Beloeil au montant de 8 725 \$ plus les taxes applicables, le tout selon la soumission numéro 3148 du 31 mars 2017;

QU'un montant de 9 200 \$ soit pris à même le surplus accumulé non affecté.

Adoptée.

RAPPORT DES COMITÉS :

Madame Noëlla Comtois invite la population à se rendre à la maison de la culture pour l'exposition *Naturumaine* et mentionne également que l'exposition des robes de mariées devrait débiter au début du mois de mai. De plus, les gens sont invités à assister à poco à poco le 22 avril et au concert jazz le 29 avril à la maison musicale. Également, dans le cadre de la série culturelle le 22 avril, « L'explorateur raconte » par monsieur Bernard Voyer à l'église Saint-Médard. À la bibliothèque P.-Rodolphe-Baril, l'heure du conte spécial de Pâques le 7 avril et une conférence sur l'horticulture par monsieur Raymond Perreault le 18 avril. Madame Comtois mentionne également que le 18 mars dernier, les Chevaliers de Colomb ont rendu hommage à madame Angéline Desrochers et monsieur Fernand Moreau en les nommant famille de l'année.

Monsieur Stéphane Hamel félicite les employés des travaux publics pour le bon travail effectué lors de la tempête du 15 mars dernier.

Monsieur Pascal Lambert invite les gens à assister aux parties de hockey lors du tournoi des policiers provinciaux du Québec qui se tiendra du 7 au 9 avril prochain à l'aréna Jean-Charles-Perreault.

Monsieur Étienne Bergeron mentionne qu'une rencontre du comité touristique aura lieu le 5 avril prochain et invite la population aux bains libres gratuits à la piscine et aux patins libres à l'aréna Jean-Charles-Perreault. Également, Monsieur Bergeron précise que les inscriptions aux cours de tennis se tiendront le 8 avril à Boul'O Plaisir.

Monsieur le maire Diego Scalzo parle des travaux de la rue Saint-Louis et mentionne qu'une annonce pour le financement devrait être faite prochainement et qu'une consultation publique aura lieu en mai prochain pour les citoyens de ce secteur. Les citoyens seront informés de l'état d'avancement des travaux par le biais de Facebook et du site Internet.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Monsieur Gaétan Pouliot, résidant de la rue des Pins demande s'il serait possible d'avoir un accès pour les piétons sur la rue Saint-Joseph.

Madame Sylvia Mariani, résidante de la rue Saint-Louis pose des questions sur les travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie qui auront lieu sur la rue Saint-Louis à l'été 2017 et mentionne qu'elle souhaite avoir un trottoir ou une bordure en face de sa propriété et du Verger des Horizons. Madame Mariani propose également que la rue Martel soit fermée au bout de la rue Gauthier afin de réduire la circulation dans ce secteur résidentiel. Elle demande si une étude de circulation a été réalisée avant que la décision d'implanter des feux de circulation sur la route 116 ait été prise.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

2017-04-131 À vingt heures vingt-huit, il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée.

Adoptée.

Diego Scalzo,
Maire

Lise Lemieux, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière